

Rapport des activités de Février 2019

**EAGLE Togo**

****

**Sommaire**

[1. Points Principaux 2](#_Toc530404882)

[2. Investigations 2](#_Toc530404883)

[3. Opérations 3](#_Toc530404884)

[4. Juridique 3-4](#_Toc530404885)

[5. Média 5](#_Toc530404886)

[6. Management 6](#_Toc530404887)

[7. Relations extérieures 7](#_Toc530404888)

[8. Conclusion 8](#_Toc530404889)

# Points Principaux

* Dix-neuf missions d’investigations effectuées et neuf cibles identifiées;
* Aucune opération d’arrestation réalisée ;
* Rencontres avec des journalistes
* Un enquêteur en test
* Neuf trafiquants identifiés

#  Investigations

**Indicateurs :**

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre d’investigations menées | 19 |
| Investigations ayant abouti à une opération | 00 |
| Nombre de trafiquants identifiés ce mois-ci | 09 |

Durant le mois de février 2019, le département d’investigations a mené dix-neuf enquêtes et identifié neuf trafiquants dans les préfectures des grandes régions du pays. Aucune de ces pistes n’a conduit à la réalisation d’une opération d’arrestation.

# Opérations

**Indicateurs :**

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre d’opérations réalisées | 00 |
| Nombre de trafiquants arrêtés | 00 |
| Nombre de trafiquants en fuite | 00 |

Aucune arrestation n’a été réalisée au cours du mois de février 2019. Nous enregistrons aussi d’intéressantes pistes dont le suivi se fait de façon régulière.

# Juridique

Au cours de la période allant du 1er au 28 février 2019, le département juridique a rendu visite au détenu, KOMLAN Robert à la prison civile d’Aného et a rencontré certains partenaires aussi bien judiciaire que technique. Le département juridique a également rencontré le juge du 7ème cabinet d’instruction du tribunal de Lomé pour renforcer les liens de collaboration. Les fichiers juridiques usuels ont été actualisés. Il y a eu une analyse des textes sur la corruption au Togo et au travail sur les stratégies vers une loi faunique plus sévère, et au management. Des liens de collaboration avec nos partenaires judiciaires ont été faits sans oublier le suivi des affaires pendantes au Tribunal.

**Indicateurs :**

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre de suivi d’audience (préciser le lieu et raison) | 00 |
| Nombre de trafiquants derrière les barreaux ce mois-ci (préciser le lieu) | 01A la prison civile de d’Aného |
| Nombre de trafiquants en attente de procès ce mois-ci | 04 |

Ce mois-ci, le département juridique a également effectué les tâches suivantes :

1. Suivi juridique des cas devant les tribunaux ;
2. Rencontre avec le juge du 7em cabinet d’instruction du tribunal de Lomé ;
3. Rencontre avec OFFAP en vue de faire avancer les négociations pour un nouveau partenariat portant sur la couverture juridique temporaire du projet EAGLE-TOGO.

# Média

***Indicateurs***

|  |
| --- |
| Nombre de pièces médiatiques : 00 |
| Pièces télévision | Pièces presse radio | Pièces presse Internet | Pièces presse écrite |
| 00 | 00 | 00 | 00 |

Au cours du mois de février 2019, aucune pièce médiatique n’a été publiée par les médias. Le responsable média a néanmoins rencontré au cours du mois, des journalistes des médias locaux et internationaux, tout comme les correspondants régionaux des médias internationaux comme AL JAZEERA, BBC et Deutsche Welle. Il a été surtout question de redynamiser la collaboration avec ceux-ci sans oublier de parler clairement des objectifs du réseau EAGLE-Togo et de faire connaître les ambitions du réseau et renforcer la confiance. Ces rencontres ont été l’occasion pour certains journalistes d’apprendre et d’apprécier le rôle que remplit le réseau EAGLE pour protéger les espèces à travers l’application de la loi. A Lomé, il a plus été question de rassurer les hommes des médias sur la franche collaboration et d’étoffer le carnet d’adresse. Cela nous a permis de discuter avec de nouveaux journalistes tant de la presse en ligne que des stations radio et presse écrite. Les discussions ont été fructueuses, car les hommes des médias ont indiqué leur disponibilité à nous accompagner en diffusant tout qui leur sera soumis.

# Management

**Indicateurs**

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre de juriste en test | 00 |
| Nombre de media en test | 00 |
| Nombre d’enquêteur en test | 01 |
| Nombre de comptable en test | 00 |
| Nombre de formations dispensées à l’extérieur (police, agents des parcs …) | 00 |
| Nombre de formations internes (activistes du réseau EAGLE en mission dans le projet) | 00 |

Le département management a coordonné les activités de tous les autres départements. Le département management a proposé une correspondance de demande de prorogation de collaboration avec la SCDA. Il y a eu des planifications et des suivis quotidiens des missions de terrain des investigateurs dans différentes localités des régions du pays. Enfin, le département a revu la proposition de convention de partenariat OFFAP-EAGLE et l’a envoyé à OFFAP. L’enquêteur est toujours stage.

# Relations extérieures

A part les activités de coordination des agents d’EAGLE-Togo, la coordination a suivi les enquêtes et discuté avec les investigateurs pour une bonne maîtrise des cibles. Il y’a eu aussi des discussions avec les investigateurs pour une bonne orientation des enquêtes. Une rencontre a été effectuée avec les responsables d’OFFAP, en vue de faire avancer les négociations pour un nouveau partenariat portant sur la couverture juridique temporaire du projet EAGLE-TOGO.

# Conclusion

Le mois de février 2019 est marqué par des enquêtes qui se sont poursuivies à travers toute l’étendue du territoire. Aucune opération d’arrestation n’a été faite. Les différents départements juridique, Médias, investigateurs ou de l’économat, ont normalement fonctionné. Aucune pièce médiatique n’a été publiée dans la presse nationale et internationale. Néanmoins, le responsable média a rencontré au cours de ce mois, des journalistes des médias locaux et internationaux tout comme les correspondants régionaux des médias internationaux. Le département juridique, à part l’organisation et le suivi les investigateurs dans leurs déplacements sur le terrain, a rencontré certains partenaires aussi bien judiciaires que technique. Et, a également rencontré le juge du 7ème cabinet d’instruction du tribunal de Lomé pour renforcer les liens de collaboration. La coordination a organisé et suivi les investigateurs dans leurs déplacements sur le terrain.